



Enceinte avec fumeurs dans le bureau.

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 5 janvier 2007

Bonjour, Je suis prestataire de services permanente dans une grande société, et le bureau dans lequel je vais être placée se trouve à un étage où des individus se permettent de fumer dans leurs open-space. De plus, je suis enceinte d'un mois. Les RH sont déjà intervenus sans succès, les personnes sont désagréables et ne veulent rien savoir. Que puis-je faire sans risquer de dégrader mes bonnes relations avec mon responsable ? Merci d'avance.

Réponse :

- Vous pouvez suggérer aux RH d'accepter que DNF expédie une mise en demeure à l'entreprise pour officialiser l'obligation devant laquelle les RH vont se trouver pour cette mise en conformité.